Participation équilibrée des femmes et des hommes dans la prise de décision (recommandation du Conseil 96/694)

1995/0308(CNS) - 24/04/1996 - Comité économique et social: avis, rapport

La Commission n'insiste pas suffisamment dans sa proposition sur la nécessité de prendre des mesures visant à encourager les hommes à partager de manière plus juste les responsabilités familiales. Il importe dans la recommandation d'évoquer aussi explicitement l'"emploi", ainsi que l'organisation du travail et le temps de travail. Il faudrait aborder le problème de la ségrégation sur le marché du travail, de l'inégalité en matière de salaires, de possibilités de promotion et de structures des carrières, ainsi que du caractère précaire de l'emploi des femmes.